156e Année — N° 21 NC

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

24 Mai 2007

ISSN 1141 - 4774

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

PARAISSANT LE JEUDI

Matahiti 156 N° 21 - Numera Hau	TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI	Mahana 24 no Me 2007

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 42 52 61

NUMERO COMPLEMENTAIRE
au JOPF n° 21 du 24 mai 2007

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

ARRETES DU PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANÇAISE ET DES MINISTRES — Pages

Présidence

Arrêté n° 1512 PR du 21 mai 2007 portant suspension provisoire de M. Axel Paroe de l'exercice des fonctions d'huissier de justice à Raiatea et Tahaa 2004

ACTES PUBLIES A TITRE D'INFORMATION

ACTES DES AUTORITES DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

Chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers.— Communiqué n° 707 MEC du 18 mai 2007 de la commission électorale 2004

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

ARRETES DU PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANÇAISE ET DES MINISTRES

PRESIDENCE

ARRETE n° 1512 PR du 21 mai 2007 portant suspension provisoire de M. Axel Paroe de l'exercice des fonctions d'huissier de justice à Raiatea et Tahaa.

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 83-2006 APF/SG du 26 décembre 2006 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 3985 PR du 29 décembre 2006 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 92-122 AT du 20 août 1992 modifiée fixant le statut des huissiers et des clercs assermentés en Polynésie française, notamment l'article 13, alinéas 9 et suivants ;

Vu l'arrêté n° 95 CM du 10 février 2003 mettant fin aux fonctions de M. Bertrand Temarii, spécialement désigné pour exercer les fonctions d'huissier à Raiatea et Tahaa, et désignant son remplaçant M. Axel Paroe ;

Vu le procès-verbal d'inspection de Me Axel Paroe effectué par le procureur général près la cour d'appel de Papeete en date du 7 mars 2007 ;

Vu le procès-verbal de constat effectué par Me Jean-Pierre Elie en date du 7 mars 2007 ;

Vu la gravité des faits et de l'urgence ;

Sur proposition du procureur général près la cour d'appel de Papeete aux fins de suspension provisoire en date du 3 mai 2007,

Arrête :

Article 1er.— M. Axel Paroe, né le 7 avril 1957 à Iripau, Tahaa, est suspendu provisoirement de l'exercice des fonctions d'huissier de justice à Raiatea et Tahaa.

Cette suspension provisoire prend effet à la date de notification à l'intéressé du présent arrêté.

Art. 2.— Le ministre des finances et de la fonction publique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. Axel Paroe et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 21 mai 2007.
Gaston TONG SANG.

Par le Président de la Polynésie française :
Le ministre des finances
et de la fonction publique,
Armelle MERCERON.

ACTES PUBLIES A TITRE D'INFORMATION

ACTES DES AUTORITES DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES SERVICES ET DES METIERS

COMMUNIQUE n° 707 MEC du 18 mai 2007.

En application de l'article 45 de l'arrêté n° 1257 CM du 4 septembre 2000 portant organisation de la Chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers (CCISM), la "commission électorale" chargée d'établir les listes des électeurs pour la nomination des membres de l'assemblée consulaire a ordonné les modifications suivantes :

Radiation des listes électorales :

Noms et prénoms	Communes	Collèges
Norbert Viriamu	Arutua	Commerce
Esther Mai	Arutua	Métiers
Shinsuke Fukagana	Arutua	Industrie
Momoshi Okamoto	Arutua	Industrie
Teriiarera Natua	Taahuaia	Commerce

Fait à Papeete, le 18 mai 2007.
Pour le ministre de l'économie, de l'emploi et du dialogue social absent :
Le ministre de l'éducation,
Tearii ALPHA.